

Récompenser l'excellence dans la promotion de l'esprit d'entreprise



Le Prix européen de l'Esprit d'Entreprise repère et récompense les initiatives les plus fructueuses de promotion de l'entreprise et de l'esprit d'entreprise en Europe, présente les meilleures politiques et pratiques dans le domaine de l'esprit d'entreprise, sensibilise à la valeur ajoutée de l'esprit d'entreprise, et encourage et inspire les entrepreneurs potentiels.

Il compte cinq catégories :

- 1. Promotion de l'esprit d'entreprise :** récompense les actions et les initiatives au niveau national, régional ou local qui visent à promouvoir une culture entrepreneuriale en particulier chez les jeunes et les femmes.
- 2. Investissement dans les compétences professionnelles :** récompense les initiatives au niveau local ou régional qui améliorent les compétences entrepreneuriales, professionnelles, techniques et de gestion.
- 3. Amélioration des conditions de marché :** récompense les politiques novatrices à l'échelon régional ou local qui encouragent la création et la croissance d'entreprises, simplifient les procédures législatives et administratives pour les entreprises et mettent en œuvre le principe «Penser d'abord aux PME» en faveur des petites et moyennes entreprises.
- 4. Soutien de l'internationalisation du commerce :** récompense les politiques destinées à encourager les entreprises, en particulier les PME, à mettre davantage à profit les possibilités offertes par les marchés dans et hors de l'Union européenne.
- 5. Prix de l'entrepreneuriat responsable et d'intégration sociale :** récompense les initiatives au niveau régional ou local qui encouragent la responsabilité sociale des entreprises et les pratiques respectueuses du développement durable dans les domaines sociaux et/ou environnementaux. Cette catégorie récompensera également les efforts pour promouvoir l'entrepreneuriat au sein des groupes-cibles défavorisés tels que les demandeurs d'emploi, les personnes handicapées ou celles issues de minorités ethniques.

Le **Grand prix du jury** sera décerné au candidat considéré comme proposant l'initiative la plus créative et la plus stimulante dans le domaine de l'esprit d'entreprise en Europe.

Si vous représentez une autorité nationale, régionale ou locale, ou encore un partenariat public-privé, partout dans l'Union européenne, en Serbie, Norvège ou en Turquie, et que vous avez contribué à dynamiser l'économie de votre région, vous êtes invité à participer! La sélection a lieu en deux phases ; les candidats doivent passer la première sélection à l'échelon national pour pouvoir prendre part au Prix européen. Un jury de grande envergure sélectionnera les lauréats, qui seront récompensés lors d'une cérémonie organisée en mai 2011.

Pour tout savoir sur le Prix :

http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/best-practices/european-enterprise-awards/index_en.htm

Plus d'informations sur les concours nationaux auprès de votre interlocuteur national :

Agence pour la Création d'Entreprises (A.P.C.E.)
Virginie Dantard
14 rue Delambre
75014 Paris, France
Tel : +33 1 421 858 77
Fax : +33 1 421 858 00
E-mail : dantard@apce.com
Website : www.apce.com/prix-europeen-entreprise



Une initiative de la Commission européenne,
DG Entreprise et industrie